

REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

du 9 Juillet 2018 à 18 H 30

Présents : M. Patrick VERGEZ, M. JUILLIEN William, Mme VALADE Corine, M. Pierre DUSSIDOUR, M. Pierre ROBINET, Mme FOISSARD Hélène, Mme Corine ROUFFAUD, Monsieur Frédéric CHAUMET, Mme Sandra TOURNAIRE, Madame Marie-Thérèse BARBIER, M. Bernard DEBOISSY, M. Jacques SALLEE.

Absent excusé : Mme Rebecca HARRINGTON qui a donné pouvoir à Mme FOISSARD Hélène, Madame Nelly VERGEZ qui a donné pouvoir à Mme VALADE Corine

Madame Corine VALADE a été élue secrétaire de séance.

Demande d'approbation du Compte-rendu précédent reçu par chaque conseiller à leur domicile.

Je vous demande l'autorisation de rajouter une délibération pour valider le rapport assainissement sur le prix et la qualité du service.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Nous avons reçu plusieurs demandes de Droit de Préemption Urbain.

Vente d'un bien, appartenant à Monsieur Pascal REJOU-MECHAIN et Nelly BOULETREAU – 32 Grand'Rue 16320 VILLEBOIS-LAVALETTE - surface au sol de 1 875 m² - Cadastré AM N° 148 et AM N° 149 - Vendu pour 250 000.00 € à Monsieur Olivier MARCHAND.

Le conseil municipal vote CONTRE la préemption à l'unanimité.

Vente d'un bien, appartenant à Madame ROMEO née CROOKSHANK – 14 Rue Du Petit Mairat 16320 VILLEBOIS-LAVALETTE - surface au sol de 2622 m² et 132 m² de chemin - Cadastré AC N° 216 et AC N° 218 - Vendu pour 168 000.00 € à Monsieur BOYLAN et Madame STORY (Etat-Unis).

Le conseil municipal vote CONTRE la préemption à l'unanimité.

RAPPORT ASSAINISSEMENT 2017

En application de l'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est demandé aux Maires de présenter à leur assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif, dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné, et ce rapport doit faire l'objet d'une délibération.

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

PASSAGE PARKING DIOCESE/COMMUNE

Nous avons reçu la confirmation de la part du diocèse d'Angoulême pour nous céder la petite parcelle le long du mur du parking à côté des salles paroissiales au prix de 10 €. Un acte sera donc établi par Maître Benoit-Mesnard pour 10 € plus les frais à notre charge. Le conseil

municipal doit donner son accord pour cet achat et donner l'autorisation au Maire ou à ses adjoints de signer les documents à intervenir. De plus, nous devons nous préoccuper du fait que l'année prochaine nous ne pourrons plus utiliser le passage de l'ancien crédit agricole pour passer dans le champ de Monsieur Fradin lors des manifestations. Nous souhaitons ouvrir le mur en agglos qui se trouve près du pigeonnier.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

TRAVAUX DIVERS

Nous avons reçu un courrier demandant l'aménagement d'un chemin piéton entre la Croix de Quart et la route de Charmant. Lecture du courrier.

Une étude sera demandée à l'ATD.

DIVERS

- Le projet de l'AVAP a été approuvé par la commission CLAVAP le 26 juin 2018 ; Il sera maintenant présenté le 25 septembre prochain à la commission CRPA.
- Le Comité Régional des Associations de jeunesse et d'Education Populaire Nouvelle-Aquitaine (CRAJEP) remercie la commune car nous leur avons mis à disposition la salle polyvalente pour abriter les 200 enfants qui participaient à des ateliers.
Cette année était organisée la quatrième édition de « T'as lu, ça t'a plu ? » par le Centre du livre et de la lecture de Poitou-Charentes. C'est un prix décerné par des groupes de petits lecteurs de 6 à 10 ans, dans des accueils de loisirs de toute la région Nouvelle-Aquitaine ou bien sur des temps périscolaires, sur une sélection d'albums de jeunesse.
Cette journée a été organisée le mercredi 20 juin de 10 H à 16 H 30.
- Les voisinades auront lieu cette année le samedi 4 août dans le parc de la maison de retraite de Gamby à midi. Les réservations peuvent être effectuées auprès de Madame Monique YOUSSEF ou Madame Marinette VERGEZ.
- Nous avons reçu un faire-part de naissance pour le petit Gabriel né le 10 mars 2018 chez Adrien MARTRE et Lorène MONDON domiciliés 11 Route de Charmant. Toutes nos félicitations aux heureux parents et bienvenue au petit Gabriel.
- Rappel : le 25 juillet à 9 H 30 nous recevons Logelia et les services de l'ATD pour le bâtiment 1 Place des Halles ;
- DGFIP : Les services de la trésorerie générale nous demandent si l'on peut continuer à loger le trésorier après le 1^{er} janvier jusqu'au 30 août 2019 ; Accord unanime du conseil municipal.
- Les deux logements libres de la commune sont reloués ;
- Une 3^o classe ouvre à la rentrée à la maternelle ; Les CM1 et les CM2 devraient manger au collège à la rentrée de septembre ;
- Madame Foissard fait un point rapide sur le marché ;
- Les travaux de réfection du rond-point du stade sont commencés, ils doivent être terminés en fin de semaine ; Les travaux d'accessibilité de la salle polyvalente vont démarrer en septembre, le parking sera entièrement refait. La borne incendie Rue de Gamby est installée.
- Lors des prochaines réunions de la CDC il sera questions des compétences à conserver ou non.
- Rendez-vous jeudi 12 juillet à 14 H 30 avec les adjoints pour rencontrer le colonel du groupement de gendarmerie de la Charente.

La séance est levée à 19 H 40. **Prochaine réunion le MARDI 11 septembre 2018 à 18 H 30 EN RAISON D'UNE REUNION A LA CDC.**